

Activité 5 : Crises et oppositions à la République (pp. 156-165)

À partir de la fin des années 1880, les adversaires de la III^e République se réorganisent et, à la faveur des libertés politiques accordées par le régime, profitent des mécontentements liés à la crise économique (« Grande dépression » de 1873 à 1896) et aux scandales qui touchent les républicains.



CHRONOLOGIE

Décembre 1887 Scandale du trafic des décorations : démission du président Jules Grévy dont le gendre est impliqué.

Janvier 1889 Succès électoral à Paris du général Boulanger, qui refuse de marcher sur l'Élysée.

Octobre 1889 Succès républicain sur les boulangistes aux élections législatives.

Sept.-nov. 1892 Scandale de Panama.

9 décembre 1893 Attentat à la bombe de l'anarchiste Auguste Vaillant contre les députés.

12 déc. 1893-27 juillet 1894 Lois et répression contre les anarchistes.

24 juin 1894 Assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste.



VOCABULAIRE

Anarchisme : courant révolutionnaire selon lequel la liberté passe par le rejet de toute forme d'autorité (État, Église, patron).



2 Contre la III^e République

« L'assaut de la République », dessin de Pépin paru dans *Le Grelot* n° 908, 2 septembre 1888.

- 1 L'extrême gauche radicale (sous les traits du député Henri Rochefort)
- 2 Les monarchistes et cléricaux
- 3 Les bonapartistes
- 4 Le général Boulanger

1 BIOGRAPHIE

Georges Boulanger (1837-1891)

Général de division, ministre de la Guerre en 1886-1887, Boulanger est très populaire dans l'armée. Ses positions agressives et imprudentes vis-à-vis de l'Allemagne entraînent son renvoi du gouvernement et sa mise à la retraite de l'armée. Il est aussitôt élu député dans plusieurs circonscriptions et rassemble derrière lui des monarchistes et des bonapartistes hostiles à la République, ainsi que des radicaux adversaires des républicains au pouvoir. Le pouvoir change les règles du scrutin en février 1889 (interdiction des candidatures multiples et obligation de déclarer au préalable sa candidature dans une seule circonscription) pour faire refluer le mouvement et contraint Boulanger à l'exil. Il se suicide en Belgique.



3 Le programme boulangiste

Triomphalement élu député de plusieurs circonscriptions lors d'élections législatives partielles en avril 1888, Boulanger expose son programme politique à la Chambre des députés.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de résolution tendant à la révision des lois constitutionnelles [...]. Tirailée par les partis, compromise par des querelles misérables, elle [la République] appelle un régime nouveau [...]. L'Église opportuniste¹ [...] a à peu près détenu le pouvoir pendant 12 ans. Ce parti a toujours considéré la République comme son bien [et] a réduit la République à n'être que le gouvernement d'un groupe [...]. Les élections de l'Aisne, de la Dordogne et du Nord n'ont point d'autre cause, bien qu'il s'y mêle un sentiment patriotique que je suis fier d'avoir provoqué [...]. La responsabilité des ministres devant la Chambre équivaut à l'absorption du pouvoir exécutif par le pouvoir législatif et l'avilissement du premier. Afin de soustraire le pays à cette fatalité des crises ministérielles [...], les fonctions ministérielles seront incompatibles avec les mandats électifs, et les ministres, tenus hors du Parlement, seront individuellement responsables devant le chef de l'État [qui] doit avoir le droit de s'opposer à la promulgation des lois dues à l'initiative parlementaire [...]. Je verrai sans inconvénient disparaître le Sénat, qui ne représente rien et ne sert à rien. »

Extraits du débat à la Chambre des députés, le 4 juin 1888.

¹ Fait référence aux républicains partisans de réformes progressives, au pouvoir en France depuis 1879 et dirigés par Léon Gambetta puis Jules Ferry.

4 Le scandale de Panama (1892)

Le polémiste antisémite Édouard Drumont dénonce dans son journal le scandale des 104 députés « chéquards » ayant perçu des sommes provenant de la Compagnie de percement de l'isthme de Panama dirigée par l'ingénieur Ferdinand de Lesseps.

« Monsieur de Lesseps est un académicien, et l'illustre corps est peu soucieux de voir un de ses membres condamné pour abus de confiance [...]. J'ai à examiner les rapports de la Compagnie de Panama avec les entrepreneurs de la finance, et enfin le monde parlementaire [...]. Pendant la période de Panama, la presse fut domestiquée [...]. À qui Ch. de Lesseps faisait-il cette faveur [...] ? À toute une bande de vautours, à commencer par les administrateurs, les hommes politiques dont on payait ainsi le concours¹ [...]. Voulait-on, par exemple, payer un ministre ? Sous un nom d'emprunt quelconque, par l'intermédiaire d'un établissement financier, on lui attribuait un nombre de parts représentant la somme promise [...]. Arton [un homme de main] commanditait *La Presse* avec de l'argent du Panama. La dynastie de Lesseps et leurs serviteurs restent debout et narguent la justice et trouvent encore un appui dans les sphères gouvernementales. »

Micros (pseudonyme d'Édouard Drumont), *La Libre Parole*, 12-18 septembre 1892.

1. Sommes versées au titre de primes. Charles de Lesseps est le fils de Ferdinand de Lesseps, tous deux accusés de corruption.

2. Il s'agit d'obtenir le soutien de députés pour voter l'autorisation d'un emprunt en faveur de la compagnie de percement de l'isthme de Panama.



5 Un personnel républicain corrompu ?

Caricature d'Henri Meyer pour *Le Petit Journal illustré*, 7 janvier 1893.

Le banquier juif Jacques de Reinach, agent financier de la Compagnie du canal de Panama ayant payé des parlementaires pour qu'ils votent un emprunt en faveur de la construction du canal, « partage le gâteau » avec la famille de Lesseps et les autres accusés de corruption, tandis qu'un gendarme commence à arrêter les coupables.



6 Attentat anarchiste contre la Chambre des députés (9 décembre 1893)

Illustration de F. Lix pour *Le Petit Journal*, 23 décembre 1893.

L'anarchiste Auguste Vaillant lance une bombe dans l'hémicycle pour protester contre l'exécution d'un anarchiste, la misère sociale et la corruption parlementaire révélée par le scandale du Panama. Il est arrêté et exécuté le 5 février 1894.

QUESTIONS

- Doc. 1 et 3** Présentez l'auteur du discours. Quels sont les changements importants pour le régime imaginé dans son projet de révision constitutionnelle ?
- Doc. 2** Décrivez la caricature et donnez-en le sens.
- Doc. 4 et 5** Qui est impliqué dans le scandale de Panama et pourquoi cela affaiblit-il la République ?
- Doc. 6** À quel symbole de la III^e République Vaillant s'attaque-t-il et pour quelles raisons ?
- Chronologie, doc. 1, 2 et 6** Comment la III^e République résiste-t-elle finalement aux dangers boulangiste et anarchiste ?

Synthèse Reproduisez cette carte mentale sur les oppositions à la République parlementaire de 1887 à 1894 et remplacez les points d'interrogation par des informations tirées des documents.



L'affaire Dreyfus



CHRONOLOGIE

Décembre 1894 Condamnation au bagne du capitaine Dreyfus, accusé d'avoir livré des renseignements militaires à l'Allemagne.

1896 Le lieutenant-colonel Picquart, chef du service de contre-espionnage, découvre l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy.

1898 Acquittement d'Esterhazy : publication de « J'accuse » par Zola dans *L'Aurore*. Naissance de l'Action française.

1899 Tentative de coup d'État (fév.) du poète nationaliste Paul Déroulède. Seconde condamnation de Dreyfus (août-sept.) qui est gracié par le président Loubet.

1901 Naissance du Parti radical (républicains dreyfusards).

1902 Victoire électorale des républicains du Bloc des gauches.

1906 Acquittement définitif de Dreyfus. Large victoire républicaine aux élections législatives.



Alfred Dreyfus

1 « J'accuse » (13 janvier 1898)

Indigné par l'acquittement triomphal du commandant Esterhazy, suspecté d'avoir trahi à la place de Dreyfus, l'écrivain Émile Zola écrit une lettre ouverte au président de la République. Elle paraît en Une des 200 000 exemplaires de L'Aurore, le journal du républicain Georges Clemenceau.

« J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam¹ d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire [...], d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste depuis trois ans, par les machinations les plus coupables.

J'accuse le général Mercier² de s'être rendu complice [...] d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot³ d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées [...] pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre⁴ de s'être rendu complice du même crime [...] sans doute par passion clérical [...]. J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris* une campagne abominable, pour égarer

l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et [...] le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre [et d'avoir permis] d'acquiescer sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles de la loi sur la presse qui punit les délits de diffamation [...]. L'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité [...]. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! »

Émile Zola, « J'accuse », *L'Aurore*, 13 janvier 1898.

1. Chargé de l'enquête et accusateur de Dreyfus. 2. Ministre de la Guerre en 1894, déclarant Dreyfus coupable avant même son procès. 3. Ministre de la Guerre en 1896, alerté de la probable culpabilité d'Esterhazy.

4. Chef de l'état-major en 1894.

2 L'antisémitisme des antidreyfusards

Raisons de l'antisémitisme développé par des grandes plumes antidreyfusardes (Barrès, Maurras, Daudet...)	Par antijudaïsme chrétien	Par anticapitalisme	Par racisme à base pseudo-scientifique	Par xénophobie
	Judas Iscariote vend Jésus ; le peuple déicide (qui a tué Jésus Christ).	Les juifs sont assimilés aux puissances d'argent et à l'argent en général.	Il existerait des différences biologiques entre des « races ».	Le juif est d'origine étrangère et reste un étranger inassimilable.
Arguments expliquant la trahison et la culpabilité de Dreyfus que l'on trouve dans la presse antisémite	« Les 30 deniers de Judas » « La ruse de Judas »	« L'argent, toujours l'argent »	« Sa face est terreuse, aplatie et basse. » « Il n'est pas né pour vivre socialement. »	« Il ne peut pas être, n'est pas Français. » « Faux certificat de naissance » « Épave de ghetto »

Source : Agnese Silvestri, « La violence rhétorique dans tous ses états : contre Dreyfus et les dreyfusards », *Revue italienne d'études françaises*, n° 7, 2017.

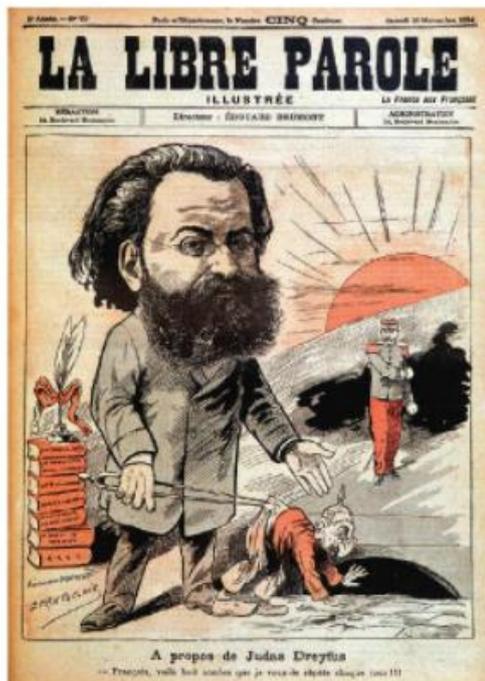
3 L'affirmation de l'antisémitisme

a. « À propos de Judas Dreyfus », caricature de C. Chanteclair (pseudonyme de Lucien Emery), *La Libre Parole illustrée*, n° 70, 10 novembre 1894.

Ce journal est dirigé par l'antisémite Drumont, auteur de *La France juive* en 1888.

b. Allégorie de Forain paru à la Une de *Psst... !*, 23 juillet 1898.

Le dessinateur Caran d'Ache a créé en 1898 l'hebdomadaire *Psst !* pour la lutte antidreyfusarde.



4 Agitation antisémite et nationaliste dans le Doubs d'après un instituteur (printemps 1899)

« Quant à l'Affaire, j'ai été témoin de ses remous à Besançon, sans trop savoir de quoi il était question, lorsque les étudiants manifestaient le soir dans la rue, cassant avec leurs cannes et leurs gourdins les volets des magasins juifs en criant : "Conspuez Zola ! Conspuez Zola !". Un cordon d'agents protégeait la synagogue [...]. Au lendemain des manifestations estudiantines, dans la cour de notre école, certains parmi les grands élèves se saisissaient des petits Bloch ou Levy, les cognaient, les bousculaient au fond du préau, loin des maîtres qui se promenaient en évoquant probablement le cas Dreyfus [...]. Je n'ai pas oublié non plus un meeting au Kursaal bisontin¹ par les tenants de la Ligue des patriotes, lors de la révision du procès. Les hurlements, claquements de siège accueillent les orateurs (dont le député Lasies²), qui avaient placé sur le bureau un buste de Déroulède³. Chahut monstre, expulsion par la police. »

Cité dans Jacques et Mona Ozouf, *La République des instituteurs*, « Hautes Études », © Seuil/Gallimard, 1992, « Points Histoire », 2001.

1. Salle de spectacle et de réunion à Besançon.
2. Député antidreyfusard siégeant au « groupe antijuif » de la Chambre.
3. Paul Déroulède (1846-1914), poète nationaliste, antisémite et chef de la Ligue des patriotes, vient d'être arrêté pour avoir tenté de faire marcher un général sur l'Élysée.

5 Une opposition durable à la République

« La République, c'est le mal. La République est le gouvernement des juifs [...]. La République est le gouvernement des pédagogues protestants qui importent d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse un système d'éducation qui abrute le cerveau des jeunes Français. La République est le gouvernement des francs-maçons, qui n'ont qu'une haine, l'Église, qu'un amour, les sinécures et le trésor public [...]. La République est le gouvernement de ces étrangers plus ou moins naturalisés [...]. Par ce régime et par ces hommes, l'Étranger fait tout ce qu'il veut parmi nous ; désorganisant nos armées [...], il réalise le système de division intérieure et de faillite extérieure [...]. Que le gouvernement du Roi soit le gouvernement naturel à notre nation, c'est ce qu'établissent les faits les plus simples. »

Affiche de l'Action française, 23 mars 1908.

VOCABULAIRE

Antisémitisme : haine envers les juifs prenant appui sur de pseudo-arguments religieux, raciaux ou économiques.

Dreyfusard / antidreyfusard : partisan / adversaire de l'innocence de Dreyfus.

QUESTIONS

- 1 **Chronologie et doc. 1** Précisez l'auteur et la nature du texte, puis expliquez l'action et les motivations de Zola.
- 2 **Doc. 2 et 3** Présentez et décrivez les deux documents puis expliquez-en le sens.
- 3 **Doc. 4** Contre qui manifestent les étudiants de Besançon ? Quelles en sont les conséquences ?
- 4 **Doc. 5** Quels sont les adversaires de l'Action française ? En quoi ce discours est-il dangereux pour la III^e République ?

Synthèse Montrez comment l'antisémitisme s'affirme et met en danger la République : d'une affaire judiciaire à une affaire d'État ; des milieux antidreyfusards antisémites agressifs ; un difficile et fragile succès de la République et de la vérité.

La séparation des Eglises et de l'Etat

L'affaire Dreyfus et la large victoire électorale des républicains en 1902 poussent ces derniers à franchir une nouvelle étape dans la politique de **laïcisation** déjà engagée avec l'école. La Chambre des députés débat à partir de 1905 d'une loi qui concerne notamment l'Église catholique, principale force religieuse du pays.



CHRONOLOGIE

Juin 1903 Le socialiste Aristide Briand est désigné rapporteur du projet de séparation des Églises et de l'État.

Juillet 1904 Loi interdisant aux congrégations religieuses d'enseigner (Émile Combes). Rupture des relations diplomatiques avec le Vatican.

1905 Débat (mars), vote (juill.) et promulgation (déc.) de la loi de séparation des Églises et de l'État.

1906 Condamnation de la loi par le pape. Querelle des inventaires.

VOCABULAIRE

Anticléricalisme : hostilité au clergé, très forte chez les républicains les plus radicaux (Combes, Clemenceau).

Association culturelle : association (régie par la loi de 1901) composée de fidèles laïcs et d'ecclésiastiques.

Laïcisation : détachement vis-à-vis de la sphère religieuse.

1 Caricature d'Émile Combes dans un journal catholique

« Besogne du Vendredi saint. "C'est extraordinaire, plus je frotte, moins ça s'en va." », illustration d'Achille Lemot parue dans *Le Pèlerin*, 17 avril 1904.

« *Tout ce que nous demandons à la religion [...], c'est de s'enfermer dans ses temples, de se limiter à l'instruction de ses fidèles et de se garder de toute immixtion dans le domaine civil et politique.* »

Discours du président du Conseil Émile Combes à Tréguier, le 13 septembre 1903.

2 Aristide Briand défend la nécessité d'une séparation

L'Église catholique vit sous le régime du Concordat conclu entre le pape et Napoléon I^{er} en 1801.

« Que s'est-il passé dans ce pays depuis trente-quatre ans que la République vit en régime concordataire ? On peut dire que, pendant cette période [...] le budget de l'État s'est montré prodigue envers l'Église : les subventions des départements et des communes lui ont été données sans compter [...]. Comment s'est-elle [l'Église] comportée vis-à-vis de la République ? A-t-elle eu une attitude sympathique ou même gardé la neutralité ? La vérité, c'est que, pendant cette longue période de régime concordataire, dans toutes les circonstances graves et difficiles, aux heures critiques où son existence a été menacée,

la République a vu le clergé se dresser contre elle en ennemi. Au 16 mai [1877], sous le boulangisme, et plus récemment encore, vous savez quelle a été l'attitude du clergé [...]. Il n'est pas de liberté dont jouisse ce pays qui n'ait dû être conquise sur les résistances acharnées de l'Église. La voilà, la vérité [...] ! J'ai eu l'occasion de m'expliquer sur le Concordat [...] : nommer des évêques, faire des évêques loyalement concordataires, sincèrement républicains, quelle illusion [...] ! Le Concordat, en fait, n'existe plus. »

Aristide Briand, intervention à la Chambre des députés, le 6 avril 1905.



3 La loi de 1905

Avant 1905 (régime concordataire)	Après 1905 (régime de séparation des Églises et de l'État)
Le gouvernement garantit la liberté de conscience et le libre exercice du culte.	Le gouvernement garantit la liberté de conscience et le libre exercice du culte.
Le clergé (évêques, curés) reçoit un traitement de l'État.	Le clergé ne reçoit plus de traitement de l'État.
L'État nomme les évêques, que le pape investit ensuite.	Le pape nomme et investit les évêques.
L'entretien des biens d'Église est à la charge des pouvoirs publics (État, départements, communes).	Les biens ecclésiastiques deviennent propriété de l'État et doivent faire l'objet d'un inventaire. L'entretien des édifices du culte passe à la charge de l'Église. Les fidèles peuvent s'organiser en associations cultuelles (gestion des édifices, traitement du clergé).

4 Hostilité d'un député catholique envers la séparation

Albert de Mun est l'un des principaux opposants à la loi de séparation lors des débats à la Chambre des députés.

« La loi de séparation, en rompant violemment les liens [entre] la France et l'Église catholique, a bouleversé toutes les conditions de notre vie religieuse ; sous l'inspiration d'hommes qui, à l'exemple de Bismarck¹, haïssent l'Église, elle a prétendu l'enfermer dans un régime nouveau, fondé sur la spoliation, où la liberté du culte, la propriété des biens paroissiaux sont soumises à la surveillance administrative la plus étroite et la plus jalouse : ce régime [...] contraire à toutes les traditions, elle l'a décrété sans prendre l'avis du pape, sans consulter les évêques [...]. Eh bien ! Nous voulons qu'ils le com-

prennent : nous voulons que, renouant les relations de la nation avec le Saint-Siège, ils se mettent d'accord avec lui sur l'organisation de l'Église de France [...]. D'autres lois humaines, et forgées par de plus redoutables mains que celles même de M. Clemenceau² et de M. Briand, sont tombées en morceaux devant le refus des consciences. »

Albert de Mun, Combats d'hier et d'aujourd'hui. Contre la Séparation. De la rupture à la condamnation, 1906.

1. Le chancelier allemand Otto von Bismarck avait mené un *Kulturkampf* pour ôter à l'Église l'état-civil et l'enseignement dans les États catholiques du sud du Reich.

2. Le radical et très anticlérical Georges Clemenceau est alors président du Conseil.



5 L'inventaire des biens de l'Église

Église d'Yssingaux, Haute-Loire, avril 1906.

Des catholiques s'opposent à la confiscation des biens de l'Église dans 4 800 lieux de culte sur 63 200. Les forces de l'ordre sont alors obligées de forcer les portes des établissements religieux, où les fidèles se barricadent.

PARCOURS 2 : rédiger un texte argumenté

Rédigez un texte argumenté répondant à la problématique : Pourquoi la loi de 1905 provoque-t-elle des tensions avec les catholiques ? Évoquez les arguments des républicains partisans de la séparation (**doc. 1 et 2**), puis ceux des catholiques (**doc. 4**), et enfin le caractère parfois violent de la séparation (**doc. 5**).